Guadeloupe-Pointe-à-Pitre: Towing and pushing services of ships
OJ S 196/2021 08/10/2021
Periodic indicative notice – utilities
Services
Services

Legal Basis:
Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: grand Port Maritime de la Guadeloupe
Postal address: www.guadeloupe-portcaraibes.com, https://gpm-guadeloupe.omnikles.com
Town: Pointe-à-Pitre Cedex
NUTS code: FRY10 Guadeloupe
Postal code: 97165
Country: Guadeloupe
Contact person: DDJAM Service Marchés Publics
E-mail: marchespublics@port-guadeloupe.com
Telephone: +33 0590686292
Internet address(es):
Main address: http://www.guadeloupe-portcaraibes.com
Address of the buyer profile: https://gpm-guadeloupe.omnikles.com

I.3. Communication

Additional information can be obtained from the abovementioned address

I.6. Main activity

Port-related activities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

marché de services pour l'enlèvement des épaves de la rade de pointe à pitre
Reference number: 202109271047

II.1.2. Main CPV code

63727000 Towing and pushing services of ships

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le présent avis a pour objet de permettre à l'entité Adjudicatrice de préciser son besoin pour l'établissement d'un marché portant sur l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.1.5.

Estimated total value
Value excluding VAT: 650 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots
This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)
63726500 Vessel laying-up services

II.2.3. Place of performance
NUTS code: FRY10 Guadeloupe
Main site or place of performance: lieu principal d'exécution : Les principaux secteurs concernés dans la rade sont : Carénage (Pointe à Pitre), Dubouchage (Pointe à Pitre), Ilet cochon (Pointe à Pitre), et la pointe Jarry (Baie-Mahaut

II.2.4. Description of the procurement
le Grand Maritime de la Guadeloupe (Gpmg) a lancé à partir de 2017 dans la rade de Pointe à Pitre des campagnes de repérage et d'identification des épaves et navires abandonnés dans sa circonscription. En 2018, le GPMG a mandaté un expert maritime afin d'évaluer l'état des navires, reconnaître les éléments d'identification administrative et évaluer la valeur résiduelle ainsi que les risques environnementaux qu'ils représentent. En collaboration avec la direction de la mer, des procédures d'identification des propriétaires puis de déchéance de propriété ont été menées. La procédure est arrivée à terme pour 29 épaves qui peuvent donc être enlevées. Les navires ou débris concernés entrent dans la catégorie plaisance. Il s'agit d'unités de 5 à 24 mètres majoritairement en polyester mais également en bois, en acier ou en aluminium pour certaines. Le GPMG souhaite lancer une procédure pour la passation d'un marché public pour l'enlèvement, le transport et l'élimination en filière agréée de 29 épaves de navires de plaisance

II.2.14. Additional information

II.3. Estimated date of publication of contract notice
01/12/2021

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)
The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

Section VI: Complementary information

VI.3. Additional information
le présent avis périodique indicatif a pour objet de porter à la connaissance des opérateurs économiques intéressés du lancement prochain d'une consultation pour la passation du marché d'enlèvement des épaves. Le GPMG, avant tout lancement de sa consultation souhaite mener une action de sourcing au sens de l'article R2111-1 du Code de la commande publique. Le présent avis a donc pour objectif de recueillir des manifestations d'intérêt de la

part d'opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la passation du marché pour l'enlèvement de 29 épaves présentes dans la rade de pointe à pitre, portant sur l'extraction des épaves, leur traitement et leur élimination en filière agréée. Le sourcing à mener avec les opérateurs s'étant manifestés aura pour objet de préparer la passation d'un marché relatif à l'enlèvement des épaves. Les résultats des échanges qui résulteront du sourcing permettront à l'acheteur de formuler u n besoin adapté aux solutions techniques existantes. Les objectifs du GPMG sont les suivants : identifier les acteurs du marché, les fournisseurs, dont les nouveaux entrants - évaluer la capacité des opérateurs économiques à répondre au besoin, notamment en respectant les contraintes -lever les contraintes techniques injustifiées qui pourraient empêcher certains opérateurs de répondre aux exigences des consultation, - identifier les facteurs de coûts et le modèle économique des opérateurs économiques -adapter le montage contractuel et réduire les facteurs de risques identifiables. Le détail des modalités d'organisation du sourcing sont développées dans le règlement de sourcing téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse communiquée dans le présent avis. Etape 1 : réception des manifestations d'intérêt Etape 2 : rencontre avec les opérateurs économiques Etape 3 : consultation relative au marché de service. Cette troisième étape fera l'objet d'une future consultation distincte du présent avis périodique indicatif. Le GPMG se réserve la possibilité de ne pas lancer de consultation à l'issue du présent sourcing, il se réserve également la possibilité de retenir un autre processus de réalisation que celui envisagé à ce stade. En tout état de cause, si le GPMG lance à la suite de ce sourcing une consultation pour l'attribution du marché d'enlèvement des épaves, il prendra les mesures appropriées pour que la concurrence entre les opérateurs économiques ne soit pas faussée, conformément à l'article R2111-2 du code de la commande publique calendrier d'exécution des prestations objet du marché à lancer : la procédure de consultation pour la passation du marché sera lancée au cours du quatrième trimestre 2021 pour une réalisation de la prestation en 2022 date d'envoi du présent avis Conformément à l'article L.2113-10 du CCP, si des prestations distinctes peuvent être identifiées, le marché à lancer pourra être alloti. Les réponses sont attendues au plus tard pour le 03 /11 /2021 à 12 heures heure de Guadeloupe (17 :00 heure de Pars) via le profil d'acheteur du Gpmg

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/10/2021